

se montre inférieur à sa tâche. Il fait preuve d'un manque de lumières ou d'une absence de sagesse regrettable. Jugeant le présent sans le passé qui l'éclaire, il crée entre l'un et l'autre une scission funeste. Il donne des directions basées sur d'étroits calculs, et il forge des lois et des règlements contraires aux usages les plus indéracinables, aux aspirations les plus légitimes et aux droits les plus solidement établis.

Oh ! nous savons bien que notre culte du passé gêne certaines convoitises, que notre docilité aux instincts de la race et à l'orgueil de la langue prolonge et grandit une influence que d'autres influences jaloussent, et qu'elles voudraient ou anéantir, ou paralyser, ou claustre. Est-ce là une raison de nous renier nous-mêmes ? Devons-nous, par bonasserie, laisser tomber de nos mains les titres authentiques qui nous garantissent notre bien de famille si âprement contesté par certains groupes de nouveaux-venus ? Devons-nous permettre l'ostracisme de notre langue, parce qu'elle offense des oreilles rebelles à tout autre idiome que l'idiome maternel ? Devons-nous, pour obliger des hommes qui nous combattent et qui méconnaissent nos oeuvres, effacer sur le front de nos églises et sur les murs de nos écoles toute gloire française et tout caractère français ? La morale, par hasard, aurait-elle évolué ? Et s'il n'est pas permis, sans raison supérieure et sans indemnisation, d'exproprier un particulier, le serait-il de déposséder toute une race ?

On parle de charité et on invoque contre nous les besoins et les exigences de cette vertu divine. Oui, certes, nous aimons et nous voulons la charité dans tout ce qu'elle comporte de généreux et de bienveillant, sans toutefois la dissocier de ce qui en est le pendant inséparable. Nous voulons la charité telle que Dieu lui-même la veut, et telle que l'Eglise, par l'organe de ses plus célèbres théologiens, l'entend et la prescrit. Or, dans le système chrétien, la charité divine, la charité